

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lyon, le 10 juin 2021

---

### **VINCI Airports annonce le premier puits carbone forestier des aéroports de Lyon, en partenariat avec le département du Rhône et l'ONF**

- Lyon-Saint Exupéry devient le premier aéroport d'aviation commerciale français « zéro émission nette » dès 2026
- Une stratégie locale qui soutient le développement forestier sur le territoire
- Programme qui s'inscrit dans une feuille de route globale menée par VINCI Airports pour contribuer à décarboner l'aviation

Nicolas Notebaert, directeur général de VINCI Concessions et Président de VINCI Airports, a présenté aujourd'hui le programme local de reboisement qui absorbera les émissions résiduelles des aéroports de Lyon-Saint Exupéry et Lyon-Bron, opérés par VINCI Airports depuis 2016.

Le premier projet de ce programme, mené en lien avec l'ONF et le Conseil Départemental du Rhône, se situe à une trentaine de kilomètres de l'aéroport Lyon-Saint Exupéry, dans la forêt départementale de la Cantinière. Il consiste à restaurer, reboiser, entretenir et gérer une parcelle de 3,6 hectares avec des essences localement résilientes, sélectionnées pour leur forte capacité d'adaptation au stress hydrique et d'absorption du CO<sub>2</sub>. Ce premier projet de puits forestier séquestrera plus de 500 tonnes de CO<sub>2</sub> sur la période de croissance des plants à travers la photosynthèse et vise la certification Label Bas Carbone.

En développant d'autres projets similaires dans le cadre d'une convention de cinq ans avec le département du Rhône, VINCI Airports constituera sur le territoire rhônalpin un réseau de puits forestiers qui compensera 100 % des émissions résiduelles des aéroports lyonnais. En appui des nombreuses actions de décarbonation en cours, ce programme permettra à l'aéroport de Lyon-Saint Exupéry de devenir le premier aéroport d'aviation commerciale en France à atteindre l'objectif de « zéro émission nette » dès 2026.

VINCI Airports proposera également aux compagnies aériennes qui le souhaitent de s'associer à ce programme de puits carbone forestiers - dans le cadre de la loi Climat et Résilience qui imposera la compensation des vols domestiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 -, puis aux entreprises ou aux passagers de vols internationaux.

---

### CONTACTS PRESSE

#### **VINCI Airports :**

Tel.: +33(0)1 47 16 32 32

[communication@vinci-airports.com](mailto:communication@vinci-airports.com)

#### **Département du Rhône :**

Direction de la Communication et du Protocole, Relations presse

Tél: 04 72 61 78 39 - [olivia.hamelin@rhone.fr](mailto:olivia.hamelin@rhone.fr)

[philippe.hugot@rhone.fr](mailto:philippe.hugot@rhone.fr)

[www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)

VINCI Airports choisit l'action de proximité, avec un impact positif dans la zone d'influence immédiate des aéroports lyonnais. Partenaire de long terme des collectivités rhônalpines, VINCI Airports soutient ainsi la valorisation de la filière forestière en tant qu'axe de développement économique du territoire.

Nicolas Notebaert, directeur général de VINCI Concessions et Président de VINCI Airports, déclare : « *C'est au cœur des régions et des territoires où nous sommes implantés que VINCI Airports agit. Notre réseau, à la fois profondément territorial et très international, nous permet d'avoir un impact tangible et immédiat pour contribuer à la décarbonation de la mobilité partout où nous opérons.* ».

Christophe Guilloteau, Président du Département du Rhône, déclare : « *Je me réjouis de ce premier partenariat du Département du Rhône avec les Aéroports de Lyon (VINCI Airports). Il a pour objectif le reboisement de parcelles des forêts départementales. Ce projet répondra aux exigences réglementaires du « Label Bas Carbone » et participera à l'avenir des massifs forestiers départementaux. Il s'inscrit dans la continuité d'actions en faveur de la préservation de notre territoire.* »

Premier opérateur aéroportuaire à agir pour l'environnement à l'échelle mondiale, VINCI Airports a d'ores et déjà réduit de 22% les émissions brutes de CO2 sur l'ensemble de son réseau entre 2018 et 2020. Les puits forestiers s'inscrivent dans le plan d'action de VINCI Airports pour contribuer à la décarbonation de l'aviation avec l'ensemble des acteurs du transport aérien : aéroports durables, incitations au renouvellement des flottes des compagnies aériennes pour des aéronefs moins émissifs, développement des biocarburants, préparation des aéroports pour l'arrivée de l'avion à hydrogène.

### **À propos de VINCI Airports**

Premier opérateur aéroportuaire privé au monde, VINCI Airports opère 45 aéroports dans 12 pays en Europe, en Asie et sur le continent américain. Grâce à son expertise d'intégrateur global, VINCI Airports développe, finance, construit et gère les aéroports en apportant sa capacité d'investissement et son savoir-faire dans l'optimisation de la performance opérationnelle, la modernisation des infrastructures et la conduite de leur transition environnementale. VINCI Airports est le premier opérateur aéroportuaire à s'être engagé dans une stratégie environnementale internationale en 2015, pour atteindre l'objectif zéro émission nette sur l'ensemble de son réseau d'ici 2050.

Pour plus d'informations :

[www.vinci-airports.com](http://www.vinci-airports.com)

@VINCIAirports

<https://www.linkedin.com/company/vinci-airports/>

---

### **CONTACTS PRESSE**

#### **VINCI Airports :**

Tel.: +33(0)1 47 16 32 32

[communication@vinci-airports.com](mailto:communication@vinci-airports.com)

#### **Département du Rhône :**

Direction de la Communication et du Protocole, Relations presse

Tél: 04 72 61 78 39 - [olivia.hamelin@rhone.fr](mailto:olivia.hamelin@rhone.fr)

[philippe.hugot@rhone.fr](mailto:philippe.hugot@rhone.fr)

[www.rhone.fr](http://www.rhone.fr)